

UNIVERSITÉ DE FRANCE
ACADÉMIE DE PARIS

JEAN-FRÉDÉRIC NARDIN

PASTEUR DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONTBÉLIARD

1687 - 1728

NOTICE SUR SA VIE, SA DOCTRINE & SA PREDICATION

THÈSE

Présentée à la Faculté de Théologie protestante de Paris
POUR OBTENIR LE GRADE DE BACHELIER EN THÉOLOGIE
ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT

Le Mardi 13 novembre 1883, à 5 heures

PAR

GASTON DONZÉ



PARIS

IMPRIMERIE DE CHARLES NOBLET

13, RUE CUJAS, 13

1883

967
56.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE
DE PARIS

EXAMINATEURS DE LA SOUTENANCE :

M. VIGUIÉ, *Président de la soutenance.*
MM. VIGUIÉ, }
LICHTENBERGER, } *Examineurs.*
MASSEBIEAU, }

La Faculté ne prétend approuver ni désapprouver les opinions
particulières du candidat.

A MON ONCLE ET A MA TANTE

M. ET M^{me} BLANCHOT

Témoignage de reconnaissance et d'affection

GASTON DONZÉ.

PRÉFACE .

Rendre justice à la mémoire d'un homme dont la vie humble et dévouée est restée à peu près inconnue jusqu'à ce jour, faire revivre sa personnalité si attachante et si digne de respect, telle a été la pensée qui nous a inspiré ce modeste travail. C'était un devoir qui s'imposait avant tout à un enfant de sa contrée. Nous avons hésité pourtant, dans la crainte qu'un sujet aussi spécial n'excitât qu'un médiocre intérêt ; mais une expérience de quatre années nous a appris à connaître l'accueil sympathique que rencontre toujours notre pays à la Faculté de Paris. Cela seul a suffi pour nous encourager et pour nous décider enfin à écrire ces quelques pages d'histoire locale, heureux si par elles nous réussissons en quelque mesure à augmenter encore cette sympathie. Nous eussions désiré qu'une plume plus autorisée et

plus habile s'acquittât de ce soin : le devoir eût été mieux rempli. Mais, nous l'espérons, on nous tiendra compte de l'intention; elle seule peut racheter les imperfections de ce travail.

CHAPITRE PREMIER

INTRODUCTION. — ÉTAT DE L'ÉGLISE DANS LA PRINCIPAUTÉ DE MONTBÉLIARD A L'ÉPOQUE DE NARDIN.

Pour bien comprendre et pour mieux apprécier l'œuvre à laquelle se voua Nardin, il est nécessaire d'exposer rapidement l'état dans lequel il trouva l'Église et les idées qui y régnaient alors.

La principauté de Montbéliard, qui, on le sait, ne fut réunie à la France qu'en 1793, subissait l'influence directe de l'Allemagne. Or, on connaît les tendances dominant alors dans ce pays. Les principes de fécondité et de vie retrouvés par la Réforme s'étaient peu à peu altérés. A la glorieuse période de foi vivante et active avait succédé une époque d'inertie et de mort. Les querelles théologiques et confessionnelles avaient absorbé les esprits et inauguré l'âge de la scolastique protestante. L'Église s'était de plus en plus enchaînée au pouvoir civil et avait perdu son indépendance ; le résultat fut que la foi véritable, la charité, la piété l'animèrent de moins en moins. Dans les Universités, les maîtres ne s'occupaient guère que de polémique ; leur but était moins de former des pasteurs humbles et dévoués que d'incul-

quer à leurs élèves une exacte connaissance de l'orthodoxie et d'en faire des érudits.

Tels étaient les dispositions et les principes que les étudiants montbéliardais rapportaient de l'Allemagne où ils se préparaient au ministère. Aussi doit-on avouer que le clergé de la principauté était, autant qu'on en peut juger, bien loin de comprendre la grandeur et les exigences de la vocation pastorale. Le neveu de Nardin, J. J. Duvernoy, nous parle de ces ministres « qui font consister la religion dans la connaissance des vérités que révèle l'Écriture sainte et dans un certain culte extérieur qu'on rend à Dieu ; à quoi ils veulent cependant qu'on joigne une vie moralement bonne, c'est-à-dire une conduite régulière, exempte de vices grossiers et recommandable par la pratique de certaines vertus. Selon eux, savoir son catéchisme par cœur, observer les devoirs généraux de la morale et se conformer aux rites de l'Église dont on est membre, c'est tout ce qu'il faut pour être chrétien orthodoxe et pour oser aspirer au salut (1) ». Ce qui manquait, c'était, on le voit, la vie religieuse, la foi qui produit des œuvres. Nous en trouvons une nouvelle preuve dans les lettres et les sermons de Nardin : « Plût à Dieu, écrit-il à son frère, que les luthériens relâchés et dissolus, et ces gens qui aiment tant les doctrines qui favorisent le relâchement, se fissent une loi d'enseigner et de pra-

(1) J. J. Duvernoy, *Notice sur Nardin*, p. 9. Voir le *Prédicateur évangélique*, 1^e édit.

tiquer sincèrement ce qui est contenu dans ces excellents livres (la Bible et les livres symboliques). Ils reconnaîtraient bientôt que jusqu'ici ils n'ont été rien moins que luthériens et que, ne retenant que l'écorce et la superficie, ils ont rejeté l'âme et la réalité du luthéranisme. Mais, il n'y a point de remède : ils disent qu'ils voient et qu'ils connaissent la vérité ; ils s'imaginent qu'ils ont et qu'ils recommandent la foi, la repentance et la sainteté, malgré qu'ils n'en sentent pas la force dans leurs âmes et que cela n'ait aucune influence sur leur conduite (1).» Une objection qui se pose, c'est que ce jugement est exagéré et inspiré peut-être par l'esprit de parti ; mais Nardin était généralement d'une grande modération, surtout à l'égard de ses adversaires, et ce qu'il dit ici n'est en tout cas pas très éloigné de la vérité. Sans doute, on se faisait une fausse idée du ministère pastoral, on se contentait de prêcher que comprendre et accepter le dogme de la justification suffisait pour être sauvé, on attribuait aux sacrements le pouvoir de régénérer *ex opere operato*, on professait en un mot des doctrines desséchantes et pétrifiantes. Le fait que vers cette époque le gouvernement dut établir des cures disciplinaires (2) et destituer plusieurs pasteurs, ne prouve pas, il est vrai, que tous les membres du clergé aient été indi-

(1) Lettre de Nardin à son frère ; voir le *Prédicateur évangél.*, 4^e édit, t. I, p. 13.

(2) Arch. nat., série K, 2178.

gues de leurs fonctions ; mais, d'après les témoignages cités plus haut, d'après les sermons d'alors, nous pouvons dire qu'ici, comme en Allemagne, on trouvait la sécheresse et la raideur de l'intellectualisme et du dogmatisme scolastique.

Il nous est resté de cette époque un certain nombre de sermons et, entre autres, un recueil très curieux renfermant un discours de chaque pasteur de la principauté, discours prononcé en 1701, à l'occasion de la mort du duc George en 1699, sur ce texte : « Père, je remets mon esprit entre tes mains. » Luc XXIII, 46. Ce ne sont pas, comme on pourrait le croire, des oraisons funèbres, mais de véritables sermons, contenant quelques mots seulement à l'adresse du duc défunt et nous donnant une idée assez complète de la prédication d'alors. Il faut le reconnaître, la lecture de ce recueil justifie pleinement le tableau que nous venons de tracer du corps pastoral.

1. *La doctrine.* — Il est assez difficile de dire au juste ce qui faisait le fond de ces discours ; toutefois, après une étude attentive, il nous a semblé que la démonstration du dogme était la préoccupation dominante. Nous trouvons de longs raisonnements pour montrer la place que Dieu occupe dans la Trinité et pour déterminer ses rapports avec Jésus-Christ ; puis, c'est la personne du Christ lui-même qui fournit d'interminables développements : on remarque « qu'ayant, dans les quatrièmes paroles

qu'il proféra à la croix, appelé la première personne de la Trinité son Dieu, il lui donne maintenant le caractère de Père, pour par ce premier nom marquer sans doute qu'il était homme et, par ce second, prouver sa divinité. Il démontre de plus son humanité en rendant l'esprit, et sa divinité en le rendant à haute voix et de plein gré (1) ». Ou bien, à propos du mot esprit, par exemple, l'orateur — et ceci est presque général — passe en revue tous les systèmes païens, puis il expose à son tour la théorie de l'immortalité ; ou bien encore, il entre dans des considérations philosophiques des plus élevées ; ainsi, toujours à propos du mot esprit, un prédicateur s'exprime en ces termes : « La nature de l'esprit consiste dans la pensée considérée indéterminément ; ce n'est pas ce que l'on appelle pensée actuelle, qui n'est qu'une manière d'être : l'esprit est un principe actif, un sujet qui reçoit plusieurs impressions, une substance qui sert d'appui à quantité d'attributs qui en dépendent ; or, la pensée actuelle est le témoignage ou le sentiment intérieur par lequel l'esprit est averti de ce qui se passe immédiatement en lui dans le temps qu'il agit ou qu'il souffre : c'est la perception de ce qui est intérieurement représenté à notre esprit (2). » Il n'est pas jusqu'au mot de mains figurant dans le texte qui ne suggère à la plupart de longs développements : voici ce que nous lisons à ce sujet dans l'un de ces

(1) *Recueil de sermons sur la mort du duc George*, p. 623.

(2) *Id.*, p. 368.

sermons : « Elles ne sont pas fermées, ni étroites, mais ouvertes et amples pour les recevoir toutes (les âmes); elles ne sont pas liées, mais libres; elles ne sont pas courtes, mais longues... ; elles ne sont pas faibles, mais puissantes pour les garder, protéger et défendre contre tous leurs ennemis... Ce sont des mains subtiles qui pénètrent partout et fort adroites, qui règlent tout ; ce n'est pas une main seule, ce sont deux mains qui se joignent pour nous aider, pour nous cacher, pour nous rendre heureux » ; et plus loin : « Cette main de Dieu, pour parler à la façon des hommes et pour aider à notre manière de concevoir les choses, a cinq doigts qui assurent l'âme fidèle du bon refuge qu'elle y trouve. Le premier, c'est le pouce, *a pollendo*, qui marque la toute-puissance de Dieu ; le deuxième est le doigt indice, qui marque sa toute science ; le troisième est le doigt du milieu, qui est le plus grand et qui marque sa miséricorde... Le quatrième est le doigt médecin ; Dieu est en effet notre médecin... et le cinquième est le doigt de l'oreille, qui marque sa promptitude à nous exaucer dans nos prières (1). » Inutile de multiplier les exemples : c'est toujours le même caractère, la même tendance scolastique. Il y a tout dans ces sermons, sauf l'inspiration religieuse. L'érudition ne manque certainement pas ; on est même frappé des connaissances dont la plupart font preuve : à chaque page, ce sont des citations latines ou grecques de Solon,

(1) *Ibid.*, p. 259.

d'Héraclite, de Pline, de Platon et surtout des Pères de l'Eglise. Certains même donnent des explications très savantes, témoin ce passage : « Il est dit que, lorsque Dieu créa l'homme, il souffla ès narines d'icelui respiration de vie ; le mot hébreu où il y a deux iodins qui marquent, suivant l'observation des rabbins, les deux siècles, le présent et celui qui est à venir (1). » Mais il n'y a là rien qui remue le cœur, rien qui s'adresse à la conscience, et l'on se demande quel effet devaient produire sur les auditeurs, de simples et naïfs paysans, ces discours longs, froids et embrouillés.

2. *La forme.* — La longueur n'en était pas le moindre défaut, et vraiment elle est presque désespérante. C'est à tel point que le conseil ecclésiastique dut, en 1727, rendre un arrêté par lequel « on défendait aux ministres de prêcher plus longtemps que trois quarts d'heure (2). »

Cette longueur provenait surtout, croyons-nous, du manque de méthode. Car, ces prédications avaient beau être élaborées, comme c'était alors l'usage, d'après le patron de telle ou telle Université, elles n'en étaient pas moins confuses. Et pourquoi? C'est qu'on ne s'occupait guère de l'idée générale renfermée dans le texte, on ne cherchait pas à former

(1) *Ibid.*, p. 251 (*sic*).

(2) Extrait du Protocole des délibérations ecclés. Arch. nat., K, 2178.

une œuvre d'ensemble, on avait la manie du détail. Sans doute, à première vue, on croit trouver un plan ; il y a la *tractatio*, puis la *doctrina* et l'*usus*, mais ces divisions ne sont qu'apparentes ; rien ne les rattache l'une à l'autre : de là, des répétitions et des discordances sans nombre, si bien qu'arrivé à la fin de l'un de ces discours, on ne sait pas trop ce qu'il renferme. Ceci est encore confirmé par un décret du conseil ecclésiastique, en date de 1732, décret portant que, « la plupart des ministres n'ayant point de méthode dans leurs sermons, il leur sera enjoint de s'appliquer à les faire plus méthodiquement (1). »

Quant au style, c'est aussi le style de cette époque, style qui, oubliant la simplicité, cherche le brillant, mais ne parvient qu'à être diffus, prétentieux et de mauvais goût. Nous n'en voulons pour preuve que ce commencement d'exorde que nous demandons encore la permission de citer : « On tient que le cerf est un animal noble, qui fait que les grands, c'est-à-dire les princes et seigneurs de la terre, en font bien plus d'état que de plusieurs autres animaux ; mais, tout noble qu'il est, il ne laisse pas pourtant d'être sujet à diverses agitations au monde qui lui causent de si grandes chaleurs et altérations qu'il est contraint de chercher les vives fontaines pour se rafraîchir. De fait, il est quelquefois chassé des loups, qui, par morsures et coups de dents, l'obligent à prendre la fuite et se mettre en chaleur. A d'autres fois, il est

(1) *Ibid.*

attaqué des chiens qui, comme animaux carnassiers, ne demandent qu'à le déchirer sans compassion. A d'autres fois, il est attaqué par le vautour ou aigle bâtarde qui, ayant empli ses plumes de gravier, se jette d'un vol agile entre ses cornes pour lui secouer le sable dans les yeux et ainsi le rendre aveugle, afin que, se précipitant du haut en bas des rochers, il se tue et lui soit en proie. Il se voit aussi souvent poursuivi par des chasseurs, qui d'une flèche agile, ou d'un plomb meurtrier, lui font des ouvertures dans le corps, qui lui causent altération et le font soupirer après le rafraîchissement (1). » Tout cela, pour montrer que l'homme est une créature noble et qu'il n'en est pas moins exposé aux souffrances. Un autre, parlant de Jésus-Christ sur la croix, s'écrie : « Les paroles qu'il a prononcées sur la croix ignominieuse sont autant de soleils... C'est une théologie entière, et contemplative et opérative, *crux patientis facta erat cathedra docentis* : il était monté sur cette croix comme sur une cathèdre académique (2). » Ou bien, on le compare au cygne « qui chante incomparablement plus mélodieusement avant sa mort qu'à son ordinaire (3) ». — On le voit, la prédication n'avait plus rien de cordial, de populaire, de pratique ; elle n'avait même plus cette simplicité qui, étant données les personnes à qui elle s'adressait, devait être sa première qualité. Il ne faudrait pas être trop sévère

(1) *Sermons pour la mort du duc George*, p. 315.

(2) *Id.*, p. 319.

(3) *Id.*, p. 387.

à l'égard de ces vénérables pasteurs bien intentionnés sans doute, mais, avant tout, hommes de leur temps et surtout disciples des professeurs allemands. Malheureusement, les victimes de cet état de choses, c'étaient les troupeaux qui, sous de pareils conducteurs, se laissaient de plus en plus aller à l'oubli du vrai christianisme et qui, au sortir du prêche, n'emportaient pas grand'chose, excepté peut-être le sentiment d'être très méritants d'avoir pu l'écouter jusqu'au bout.

Remédier à cette dangereuse situation, réveiller les âmes, faire revivre l'Église montbéliardaise, telle est l'œuvre à laquelle nous allons voir Nardin consacrer sa vie et son activité.

CHAPITRE II

JEUNESSE DE NARDIN. — SA FAMILLE. — SES ÉTUDES
EN ALLEMAGNE. — SON ENTRÉE DANS LE MINISTÈRE.
— SA SUSPENSION.

C'était une famille très ancienne, très pieuse et très distinguée que celle de Nardin. Son grand-père, Frédéric Nardin, était du nombre des Neuf-Maîtres bourgeois, corps représentant alors la magistrature de la ville de Montbéliard, et en même temps il s'intéressait aux affaires de l'Église.

Il eut de son mariage avec Claudine Brisechoux, fille du recteur du gymnase, Daniel Nardin. Celui-ci

n'avait que quatre ans lorsqu'il perdit son père. Heureusement, les soins vigilants de sa mère et de ses aïeux rendirent ce malheur moins douloureux pour lui. Dès son enfance, il montra de sérieuses dispositions pour l'étude et fit de rapides progrès. Après avoir achevé ses classes à Montbéliard, il se rendit à Tubingue, où, comme stipendiaire, il entreprit l'étude de la théologie. Après quatre années d'études, il tomba gravement malade; un jour même, on le crut mort et on l'ensevelissait déjà quand il reprit connaissance. Peu à peu, il se rétablit, et, de retour à Montbéliard, il soutint l'examen public et fut nommé pasteur de l'Église de Seloncourt en 1666. C'est alors qu'il épousa Marie Duvernoy, fille du pasteur d'Héricourt, homme très distingué et très pieux. Daniel Nardin trouva en elle une épouse chrétienne et dévouée, et c'est dans une paix et une union exemplaires qu'ils vécurent ensemble pendant quarante-deux ans. En 1675, il fut appelé à Chagey, où il resta jusqu'en 1685. Grâce à son talent et à la renommée qu'il commençait à avoir, on lui offrit le diocèse de Montbéliard; mais, une nouvelle maladie le condamna pendant sept mois à l'inaction. C'est alors qu'il fut nommé deuxième pasteur de l'Église de Montbéliard. Enfin, en février 1698, le duc George, ayant été par le traité de Ryswick réintégré dans la possession de ses États, lui donna la charge de conseiller ecclésiastique et commissaire-surintendant des Églises de la principauté. Cet homme, d'une piété profonde, d'une patience à toute épreuve, d'une charité

et d'un désintéressement admirables, exerça jusqu'au 24 novembre 1707 son ministère béni, et s'éteignit doucement à l'âge de soixante-six ans, plein de résignation et de confiance, exhortant ses enfants à combattre toujours les ennemis du règne de Christ et prononçant cette parole qui était le plus beau témoignage que pût lui rendre sa conscience : « J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi ; aussi la couronne de justice m'est réservée, laquelle le Seigneur, juste juge, me rendra en ma dernière journée. »

Il avait eu quatorze enfants : huit garçons et six filles ; à sa mort, il n'en restait que huit : cinq garçons et trois filles (1). L'aîné des garçons, Jean George, était pasteur à Forschwir, dans le comté d'Horbourg (Alsace) ; le second, Charles Christoffle, était conseiller du duc ; le troisième, Jean-Nicolas, était lieutenant dans un régiment de cavalerie à la solde du roi de Danemark et au service des Provinces-Unies ; le quatrième, Jean-Frédéric, faisait ses études et promettait déjà beaucoup, paraît-il ; le cinquième était encore au foyer paternel. Quant aux trois filles, Marie, Charlotte et Marguerite, elles semblent être restées célibataires, et nous aurons occasion d'en reparler à propos des sermons de leur frère.

(1) Dans sa notice, J. J. Duvernoy dit que Nardin était le douzième enfant. Cela ne contredit pas le nombre cité par l'auteur du *Brief recueil de la vie de Daniel Nardin*, à qui nous avons emprunté ces détails. Duvernoy a voulu parler du rang occupé par J. F. Nardin, et non du nombre des enfants.

De toute cette nombreuse famille, le seul qui nous intéresse, c'est l'avant-dernier des garçons.

Jean-Frédéric Nardin naquit le 29 août 1687, à Montbéliard, où, nous l'avons vu, son père était pasteur. Il fut baptisé le lendemain, comme on peut le constater sur un registre paroissial existant encore à Montbéliard. Dès ses premières années, son père lui inculqua ces principes de piété qui étaient un des caractères dominants de la famille, et, remarquant en lui une intelligence précoce et des dons sérieux, il le stimula et lui fournit tous les moyens de développer son esprit. Le désir des parents était qu'il se vouât à la magistrature ; mais son caractère et aussi l'éducation qu'il avait reçue au sein de sa famille l'éloignaient de cette vocation pour laquelle il ne se sentait point de goût. Il y avait en lui un certain élément de mysticisme dont nous aurons à constater le développement progressif, et qui déjà le poussait vers la carrière pastorale. Aussi le voyons-nous, dès le gymnase, s'appliquer particulièrement à l'étude du grec et apprendre par cœur le Nouveau Testament dans l'original.

Quand il eut achevé ses classes à Montbéliard — il était alors âgé de seize ans seulement, — ses parents l'envoyèrent à l'Université de Tubingue, toujours avec l'intention de lui faire étudier le droit. Accoutumé de bonne heure à l'obéissance, le jeune homme se soumit sans murmure à cette décision et partit. En route, il perd son épée ; de suite, il écrit à son père « que, la Providence ayant permis qu'il perdît son épée, il

ne pouvait regarder cette perte que comme un avertissement par lequel Dieu voulait lui faire entendre qu'il n'était pas appelé à porter des armes terrestres, mais l'épée de l'Esprit, qui est la parole de Dieu; qu'en conséquence, ils ne trouvassent pas mauvais qu'il se vouât au service de l'Éternel (1). » Une autre circonstance acheva de le décider et lui fit obtenir le consentement de ses parents : arrivé à Tubingue, il ne trouva plus de place à la Faculté de droit, et force lui fut de suivre les cours de théologie. C'est alors que, dans cette ville paisible, sur les bords rians du Neckar, où tout semble convier à la paix et au travail, le jeune homme s'appliqua à l'étude. Les années qu'il y passa furent des années bénies pour lui.

L'influence de Spener se faisait alors sentir en Wurtemberg; lui-même, pendant son séjour à Tubingue, avait gagné plusieurs familles à sa cause, et il y avait laissé de nombreux amis. Ses idées s'imposaient peu à peu à l'Université, et des tendances piétistes commençaient à paraître dans les cours des théologiens. Parmi eux, deux surtout, Hochstetter et Reuchlin, les professaient ouvertement et étaient partisans déclarés du réformateur. Le premier avait passé six mois chez Spener, à Francfort (2), et, par conséquent, lui était vivement attaché. Quant à Reuchlin, il était, lui aussi, un fervent adepte des

(1) Voir J. J. Duvernoy, *Notice sur Nardin*, p. 3.

(2) Herzog, *Real-Encycl.*, t. XVI, p. 731.

idées nouvelles ; il avait quelque chose de ce zèle missionnaire qui distingue les piétistes. Son caractère se révèle bien dans ces paroles adressées un jour à A. H. Francke, qui était allé le voir à Bebenhausen : « Dans mes prières, lui disait-il, j'ai toujours présenté trois vœux au Seigneur : c'est d'abord qu'il veuille répandre une nouvelle effusion de son esprit sur notre chrétienté allemande ; c'est ensuite qu'il daigne envoyer des ouvriers dans le vaste champ du paganisme ; et, enfin, que des cœurs compatissants veuillent se souvenir de la vigne d'Israël. Le Seigneur a exaucé les deux premiers ; ah ! puisse le dernier recevoir aussi son accomplissement (1) ! » Il ne négligeait rien pour cela ; dans ses cours il cherchait à communiquer aux étudiants cette sainte ardeur, cette puissante foi qu'avait fait revivre Spener, et le premier, en Wurtemberg, il introduisit dans sa propre maison les *collegia pietatis*, qui se répandirent bientôt dans tous les environs de Tubingue (2).

Sous l'influence de tels maîtres, cet instinct essentiellement religieux, mystique même, qui était, pour ainsi dire, dans le tempérament du jeune étudiant, et qui s'était augmenté au sein de sa famille, ne pouvait manquer de se développer encore. Son âme, qui toujours avait montré pour le mal la plus grande répulsion, « découvrit, nous dit son biographe, le fonds d'incrédulité, de corruption, d'ingratitude,

(1) Herzog, *Real-Encycl.*, t. IX, p. 636.

(2) *Id.*, t. XI, p. 660.

d'aversion et de révolte contre Dieu, dans lequel l'homme est plongé (1). » Mais, du même coup, le Christ lui apparut comme un sauveur qui veut ramener le pécheur dans le droit chemin; et, alors, son unique et son plus ardent désir fut de se donner entièrement à lui et de lui consacrer sa vie. Il sut si bien conformer sa conduite à ces principes, que son exemple fut, paraît-il, suivi par plusieurs de ses condisciples qu'il parvint ainsi à convertir.

Dès qu'il eut achevé ses études, il remplit une charge de précepteur dans une famille de la noblesse allemande. Ici, les tentations de la vie mondaine étaient à redouter pour lui; mais, il sut résister à l'attrait des plaisirs et ne se départit jamais de sa règle de conduite. Sa piété, son sérieux firent une grande impression sur tous les membres de cette famille, et son séjour y laissa des traces bienfaisantes (2).

En 1714, le duc Léopold-Eberhard le rappelle à Montbéliard. Il y subit l'examen alors exigé pour entrer dans le ministère et est consacré au mois de juin. Le diaconat de Blamont (3) lui était destiné, mais sa mère, veuve depuis 1707, tenait à ne pas s'éloigner de son fils. On agit donc auprès du duc, dont Jean-Christoffle, frère de Nardin, était conseiller,

(1) J. J. Duvernoy, *Notice sur Nardin*, p. 4.

(2) J. J. Duvernoy, *Notice sur Nardin*, p. 6.

(3) On avait, dit le Précis historique, institué, sous le nom de diacres, dans trois localités populeuses, autant de suffragants chargés en même temps de la direction des écoles, savoir, à Montbéliard, à Héricourt et à Blamont.

si bien qu'il fut nommé à Héricourt, où il arriva le 12 juin 1714.

Cette paroisse était, comme les autres, dans un assez triste état ; elle avait été vivement éprouvée par ses démêlés avec les catholiques, et ses membres offraient de tristes exemples. Le jeune diacre avait donc devant lui un vaste champ de travail. Sous l'impression fraîche encore des souvenirs de Tübingue, il se met à l'œuvre avec la bouillante ardeur de la jeunesse et le zèle d'un néophyte. Il se souvient de cette parole que, sur son lit de mort, son père lui a fait entendre : « Ces ennemis du règne de Christ et de notre salut, il les faut combattre et s'opposer à leurs efforts. » Il est là « comme un nouveau Jean-Baptiste (1) » ; il exhorte les âmes de la manière la plus pressante ; du haut de la chaire, il condamne la piété d'alors et proclame la nécessité absolue d'un changement de vie. Il eut des succès, paraît-il. « Un certain nombre de ses auditeurs, rapporte son biographe, goûtaient l'efficacité de la parole de Dieu et embrassaient ouvertement le parti de la piété. D'autres, moins avancés, cessaient de scandaliser l'Église par leurs dérèglements et leurs profanations. On avait honte de se livrer à des excès grossiers. Les jurements, les chansons profanes et impudiques ne se trouvaient plus que dans la bouche de quelques libertins déclarés. Déjà les artisans et les laboureurs oubliaient leurs chansons frivoles et

(1) J. J. Duvernoy, *Notice sur Nardin*, p. 6.

obscènes, tristes restes des louanges que les païens chantaient en l'honneur de l'impudique Vénus, de Cérès et de Bacchus, et l'on entendait retentir dans les campagnes, et même parmi les jeunes bergers, des hymnes et des cantiques spirituels que le ministre zélé composait pour sanctifier leur joie (1). » C'étaient les principes de Spener et les leçons des professeurs de Tubingue qui portaient leurs fruits, c'était l'établissement du piétisme dans la principauté de Montbéliard. Jusqu'à ce jour, en effet, on en avait rencontré peu ou point de traces. Il semble, toutefois, que J. J. Pelletier, d'abord pasteur à Étobon, puis, en dernier lieu, à Allanjoie, ait eu déjà de semblables tendances (2). Nous n'avons rien découvert qui permît de vérifier ce fait. En tout cas, s'il était partisan de Spener, ce ne fut que timidement qu'il exposa ses idées, et il n'exerça que très peu d'influence. Ceci est prouvé, du reste, par une délibération prise au conseil, le 30 octobre 1716, et ainsi conçue : « En réponse au gracieux rescrit de S. A. S. du 19 courant, on lui fera connaître combien mal à propos le sieur intendant de Prudent, étant en dernier lieu à Stuttgart, a dit à Sa dite A. S. que le piétisme s'établissait dans ses quatre seigneuries, puisqu'il n'y avait que le seul diacre Nardin qui en eût fait paraître quelques sentiments au mois dernier (3). » C'est

(1) J. J. Duvernoy, *Notice sur Nardin*, p. 7.

(2) Le Précis historique le rapporte.

(3) Extrait des registres ecclésiastiques des quatre seigneuries, Arch. nat., K. 2189.

donc à Nardin, croyons-nous, que revient l'honneur d'avoir introduit le piétisme dans la principauté; les autres ne firent qu'imiter son exemple et subir son influence; nous aurons l'occasion d'en reparler.

Ce n'était pas assez de chercher à convaincre ses auditeurs du haut de la chaire : Nardin voulait se rapprocher d'eux, pensant, comme Spener, que, dans l'intimité, il atteindrait mieux leur conscience. Il introduisit donc dans sa maison les conventicules ou réunions de piété (1). Ces assemblées nous sont décrites dans la requête que le maître-bourgeois en chef d'Héricourt adressa au prince, et dont nous parlerons plus loin : « Après avoir prêché et catéchisé le dimanche, comme d'ordinaire et selon le service réglé, sitôt qu'il est hors de l'église, il fait assembler en la maison de cure qu'il occupe jusqu'à cinquante ou soixante personnes, de tous âge, sexe et qualité, sans aucune distinction, auxquelles, pendant deux heures, plus ou moins, il prêche et catéchise, et avec lesquelles il prie et il chante hautement, comme s'il n'avait osé leur dire dans ses actions publiques ce qu'il leur dit en particulier; y ayant toutes les apparences que les secrets d'une semblable cabale ne peuvent se dire qu'à ceux qui sont du parti. En second lieu, c'est que, cette assemblée finie, elle se renouvelle dans le même lieu, surtout le jour du dimanche, depuis les neuf heures du soir jusqu'à dix et onze de la nuit, où chacun, selon les mouvements qui

(1) On les appelait *quadjuros* (quarts d'heure) dans le langage du pays.

les prennent, ils prient, chantent, crient et hurlent tout hautement, au grand scandale de ceux qui sont véritablement intéressés pour le soutien de notre sainte religion et de sa morale (1). » On le voit, ces assemblées intriguaient fort les curieux, et ne tardèrent pas à être qualifiées par eux de conventicules suspects. Les sévères remontrances de Nardin, qui ne ménageait ni l'impiété, ni l'hypocrisie, le rendirent importun auprès de certaines personnes peu dévotes. Ses succès, sa popularité toujours croissante, commençaient à porter ombrage à ses collègues « pour lesquels, dit Duvernoy, il était devenu un sujet de confusion ». Ses sectateurs « prenaient tous les jours un si gros dégoût de la bonne et orthodoxe doctrine prêchée dès si longtemps par le sieur ministre Cucuel, pasteur très digne et approuvé, aussi bien que des autres fidèles ministres, qu'on les voyait se soustraire par nombre aux prédications ordinaires pour aller par trentaine, presque tous les dimanches, à l'action du sieur diacre à Tavel, y en venant même de Montbéliard, et qui le regardaient tout comme un ange et un prophète que Dieu leur a envoyé pour les retirer de la corruption, ou plutôt pour les plonger dans le fanatisme (2). »

Le grand tort de Nardin était, on le voit, de soustraire des auditeurs à ses collègues. On trouvait aussi que les piétistes troublaient le repos public; ils avaient

(1) Extrait de la requête de Gabriel Crémet, maître-bourgeois en chef de la ville d'Héricourt; voir à la page suivante.

(2) Extrait de la requête de Gabriel Crémet; voir p. suiv.

un jour insulté le maître-bourgeois en chef, et Nardin lui-même aurait dit qu'on ferait bien de le lapider. Ces accusations étaient exagérées, croyons-nous ; toutefois, il est possible qu'il se soit trouvé parmi eux quelques exaltés, trop peu respectueux envers les autorités. De plus, les officiers catholiques et le curé, profitant de toutes les occasions pour nuire aux protestants, commençaient à menacer et parlaient d'écrire à Besançon pour faire réprimer ces sectaires. Les choses en vinrent à ce point que, le 11 août 1716, Gabriel Crêmet, maître-bourgeois en chef d'Héricourt, envoya une longue requête au duc Léopold-Eberhard (1). Il accusait Nardin « d'établir un séparatisme menaçant pour l'Église, de séduire les esprits faibles par ses manières d'agir pharisaïques et par l'air doucereux dont il se servait pour les attirer. Il ne savait pas bien à la vérité quels étaient les principes et les dogmes de ces fanatiques ; mais, ce qu'il savait, c'est qu'ils décriaient extrêmement le ministère, qu'ils regardaient les pasteurs établis comme des ministres de la corruption et de l'erreur, et ne faisaient aucun cas du service orthodoxe ; trois ou quatre personnes avaient déjà eu l'esprit troublé par eux et étaient devenues entièrement extrava-

(1) Cette requête inédite, dont nous avons déjà cité deux extraits, a été découverte par M. Chenot, pasteur à Héricourt (Arch. départ. de la Haute-Saône. Série C 501) et insérée par lui dans un travail sur l'Église d'Héricourt, travail que vient de couronner la Société de l'Histoire du protestantisme français. Il a bien voulu nous communiquer ce document, ainsi que la lettre du pasteur Cucuel, et nous tenons à lui en témoigner ici toute notre reconnaissance.

gantes. » Puis, il énumérait en détail ses griefs et suppliait en finissant S. A. S. de vouloir bien réprimer cette secte fanatique. Il est probable qu'on n'attacha pas grande importance à ces plaintes, car le conseil ecclésiastique, dans sa séance du 15 août, donna connaissance de la requête, mais ne prit aucune délibération à ce sujet. Toutefois, le diacre dut être sévèrement réprimandé; cela ressort, en effet, du compte rendu de la séance du 30 octobre, où il est dit que Nardin seul avait manifesté des sentiments piétistes, « sans qu'il les ait voulu soutenir, ni faire éclater davantage après les défenses à lui en faites (1) ».

Cependant, les autorités catholiques avaient tenu parole, et le procureur fiscal au bailliage d'Héricourt, Jean-Nicolas Terron, en avait informé le bailli Jean-Claude Chappuis, qui écrivit à la Cour, à l'archevêque, à l'intendant et au Parlement. Le 4 novembre 1716, le sieur Dorin, procureur du roi à Baume-les-Dames, se rendit à Héricourt pour faire une enquête, à la suite de laquelle l'intendant de Besançon, M. le Guerchoys, ordonna (le 29 janvier 1717) à Nardin de comparaître devant lui avec le maître-bourgeois en chef (2). Ceci eut plus tard de graves conséquences, car c'était une sorte d'abus de la part de l'intendant. Le conseil ecclésiastique le comprit et résolut d'informer S. A. S. « que l'intendant entreprenait même

(1) Extrait des registres ecclés. des quatre seigneuries. Arch. nat., série K, 2189.

(2) Id.

sur les droits épiscopaux, ne se servant des événements d'Héricourt que comme d'un prétexte pour empiéter aussi sur le spirituel et préparer les sujets à recevoir de lui les règles de leur religion, ce qui devait en produire enfin et peut-être en peu de temps la ruine entière (1) ». Aussi, la crainte de voir se reproduire de tels empiétements fut-elle, plus que les fautes de Nardin lui-même, la cause des mesures rigoureuses prises à son égard dans la suite. — Quoiqu'il en soit, Nardin se rendit le 12 février à l'hôtel de l'intendance. Là, on lui demanda s'il était vrai « qu'il prêchait des dogmes différents de ceux des protestants et qu'il tenait des conventicules défendus dans tout État bien policé (2) ». Il fut tout étonné de ces accusations et supplia qu'on voulût bien s'en référer au témoignage des personnes d'Héricourt, qui pouvaient le mieux répondre de son orthodoxie. L'intendant lui apprit alors que ceux-là même étaient les plus acharnés à l'accuser. Le diacre entreprit alors lui-même sa défense, affirmant que, s'il était coupable, c'était pour avoir combattu du haut de la chaire la corruption et les vices de ses paroissiens et pour avoir montré en Jésus un sauveur. L'intendant, homme intelligent et équitable, se sentit pris de sympathie pour l'accusé et reconnut sa bonne foi. Il comprit que Nardin était victime de la jalousie, et lui dit que sa doctrine n'avait rien de répréhensible,

(1) Extrait des registres ecclés. des quatre seigneuries. Arch. nat., série K, 2189.

(2) J. J. Duvernoy, *Notice sur Nardin*, p. 12.

d'autant plus que les meilleurs prêtres catholiques la prêchaient. Là-dessus, il le renvoya en lui promettant son amitié et sa protection (1).

L'année 1717 semble s'être passée dans le calme ; mais cela ne devait pas durer et, dès le commencement de l'année suivante, le pasteur Cucuel, d'Héricourt, reprend les hostilités. C'était un esprit assez turbulent, aimant la dispute, capable, par exemple, de chercher querelle au curé pour avoir mis une nouvelle chaise dans l'église du lieu, entre deux petites chapelles qu'il prétendait aussi occuper (2) ; ce à quoi, soit dit en passant, le conseil ecclésiastique ne jugea pas à propos de répondre. Il ne pouvait pardonner à Nardin son succès. Aussi, le 28 janvier 1718 adresse-t-il au conseil de régence un avertissement où il exhale tout son ressentiment « Les piétistes, dit-il, me méprisent partout, parlant injurieusement de moi, et sont, en cette scandaleuse conduite, autorisés du sieur diacre Nardin. Ils m'accusent d'être un vieux ignorant dont les sermons sont maigres et sans aucune onction. Nardin se vante d'avoir fait de grandes conversions, d'avoir fait renoncer à des joueurs, ivrognes et autres pécheurs leurs vicieuses habitudes. Ses adeptes, se croyant seuls à avoir de la piété et des droits au bonheur éternel, jugent les autres tous impies et méchants, les envoyant irrémisiblement en enfer..... Un sermon prononcé par

(1) J. J. Duvernoy. *Notice sur Nardin*, p. 12.

(2) Extrait du Protocole des délibérations ecclés. Arch. nat., série K, 2178.

un irrégénéré est sans fruit ; une nommée Catherine Guyon, en ayant entendu louer un de l'honorable remontrant, dit : Le diable prêche bien (1). »

En conséquence, le 31 janvier 1718, le sieur Cucuel comparut devant le conseil avec les anciens Jean Vessaux, Pierre Dupuis et Jean Perdrix, et « le conseil de S. A. S., ayant amplement ouï toutes parties, avec les conclusions des fiscaux et avec l'attestation des anciens au pied de la requête contenant les chefs de plainte, trouva à propos et nécessaire, pour le repos et le rétablissement de la paix et tranquillité de l'Église dudit Héricourt, après cette récidive, de suspendre ledit sieur Nardin de sa charge de diacre jusques à autre ordre (2) ». Cette suspension dura cinq mois (3).

Pendant ce temps, Nardin semble avoir cherché à se défendre : « ses juges confrontèrent son apologie avec les frivoles accusations intentées contre lui, et ne tardèrent pas à rendre justice à la pureté de sa doctrine et de ses mœurs. Par un jugement absolu-
toire, il fut déclaré orthodoxe, innocent de toutes les mauvaises pratiques dont on l'avait soupçonné (4). »
— Un rescrit du duc, en date du 21 mai 1718, le nomma diacre de l'Église de Blamont. Le conseil lui

(1) Avertissement du sieur Cucuel au conseil de régence, touchant le piétisme ; arch. de la Haute-Saône, série C, 501. Cette pièce inédite nous a été aussi communiquée par M. le pasteur Chenot.

(2) Extrait des registres ecclés. des quatre seigneuries. Arch. nat., série K, 2189.

(3) On peut le constater sur un registre existant encore à Héricourt.

(4) J. J. Duvernoy, *Notice sur Nardin*, p. 15.

communiqua cette décision le 7 juin 1718, en présence des sieurs Cucuel et Ponnier, ministres d'Héricourt et de Blamont. On lui défendit encore « d'insinuer les sentiments du piétisme », le menaçant même d'une destitution absolue, sur quoi il promit d'observer à l'avenir une conduite plus modérée (1). Le 18 juillet 1718, il prononçait dans sa nouvelle Église son sermon d'installation.

Toutes ces épreuves qu'il avait subies furent pour lui une leçon et semblent avoir tempéré sa bouillante ardeur; il comprit « qu'il faut prendre garde de ne rien faire par précipitation et par imprudence, et par là de se jeter dans le danger (2) ». Plus circonspect que par le passé, il ne cessa pas de condamner vivement le mal et de prêcher le salut en Jésus-Christ, mais, en tous cas, sa propagande fut moins bruyante. Dans la séance du 18 octobre 1724, le président du conseil lut, il est vrai, une lettre où le pasteur Binninger l'informait « que les ministres Duvernoy, Surleau, Blanchot et Nardin faisaient des assemblées fréquentes et régulières entre eux, dans un esprit de piétisme(3).» Mais cela n'eut pas de conséquences, et dès lors nous ne trouvons plus aucune plainte portée contre Nardin. Du reste, une preuve qu'il n'était plus suspect, c'est que le 23 avril 1725 parut un rescrit du

(1) Extrait des registres ecclés. des quatre seigneuries. Arch. nat., K, 2189.

(2) Lettre à son frère; *Sermons*, 4^e édit., p. 14.

(3) Extrait du Protocole des délibérations du conseil ecclés. Arch. nat., série K, 2178.

duc approuvant sa nomination comme remplaçant du ministre Ponnier, décédé, et le jugeant digne de cette charge.

Les années qu'il passa à Blamont furent donc des années paisibles, consacrées aux soins de son troupeau et à l'édification de sa famille, et c'est là, au sein de cette vie calme et tranquille, que l'on peut étudier son caractère.

CHAPITRE III

CARACTÈRE DE NARDIN — SA CURE D'AMES

Il y avait en Nardin, a-t-on dit (1), les qualités d'un vrai pasteur, l'amour, la charité, la foi. Son cœur en effet semblait ne pas connaître l'égoïsme ; il ne vivait que pour Dieu et pour ses frères, s'oubliant lui-même et n'ayant d'autre désir que de faire le bien. Aussi était-il plus encore le père de ses paroissiens que leur pasteur.

Les malades étaient l'objet de toute sa sollicitude ; il les visitait fréquemment, les encourageait, les pressait de faire un sérieux retour sur eux-mêmes et de se réconcilier avec Dieu avant de paraître devant lui ; ce n'était pas assez de ses prières, il les recommandait encore à celles des autres. Les humbles, les persécutés, les pauvres trouvaient en lui un conso-

(1) Haag, *France protestante*, art. *Nardin*.

lateur, un confident qui les comprenait, les conseillait et en même temps les secourait selon ses moyens. Souvent, il se privait d'un repas et le leur envoyait tout entier (1). Il faut voir avec quelle ardeur il cherche à secourir les victimes du terrible incendie qui détruisit presque la ville entière en 1726, quelles lettres suppliantes il envoie au conseil ecclésiastique pour le prier d'ordonner partout des collectes. — Cet esprit de charité lui donnait assez de force pour remplir jusqu'au bout le précepte de son Maître, et il pouvait pardonner à ses ennemis et même leur faire du bien. Les deux faits suivants en donnent une preuve touchante. L'intendant devant lequel il avait comparu, se trouvant un jour à Blamont, demanda à le voir et lui dit à propos de deux de ses ennemis jetés en prison pour délits : « Eh bien, monsieur Nardin, vous voilà bien vengé ; il doit être satisfaisant pour vous de voir que les deux adversaires qui ont travaillé à vous faire périr dans les cachots du fort Grifon, y aient été renfermés eux-mêmes, tandis que vous avez été reconnu innocent. » — « Monseigneur, répliqua Nardin, ma religion ne me permet pas de me réjouir du malheur de mes ennemis ; j'ai pitié d'eux, et je souhaite qu'une conduite plus sage les mette à couvert de pareils châtiments (2). » — A quelque temps de là, le même intendant, ayant à pourvoir à un poste occupé par un protestant, voulut

(1) J. J. Duvernoy, *Notice sur Nardin*, p. 26.

(2) J. J. Duvernoy, *Notice sur Nardin*, p. 17.

connaître l'avis de Nardin, qui lui recommanda le fils d'un de ses plus ardents persécuteurs : « Quoi, s'écria l'intendant, vous ne vous souvenez plus du tort que le père vous a fait ? » — « Monseigneur, répondit Nardin, je dois avoir appris de mon Maître à rendre le bien pour le mal et à prier pour mes persécuteurs ; outre cela, quelque coupable que puisse être le père, le fils ne doit point porter son iniquité. » L'aspirant, ayant obtenu son emploi, alla remercier l'intendant et lui offrir un présent : « Ce n'est pas à moi, lui dit ce dernier, que le présent revient ; c'est à Nardin, allez le lui porter, car c'est à lui que vous avez toute l'obligation (1). »

Le second trait qui nous frappe chez cet homme si charitable, c'est une piété profonde, une foi ardente. Nous l'avons vu à l'Université découvrir tout à coup la corruption et la misère de son âme : depuis, ce sentiment n'a fait que se développer ; il en éprouve une horreur indescriptible, il ne songe qu'à se purifier. C'est surtout dans les lettres qu'il écrivait à sa mère que nous voyons déborder cette soif ardente des choses supra-terrestres ; c'est comme un tourment qui ne lui laisse pas de repos : « Mon âme, dit-il dans l'une d'elles, aspire à éprouver ce que goûtent celles qui ont Dieu pour un berger qui ne leur laisse avoir faute de rien et qui les conduit dans ses parcs herbeux, et aux ruisseaux rafraîchissants de son amour ; voilà surtout ce que ma pauvre

(1) *Ibid.*

âme voudrait une fois éprouver, voilà ce qu'elle voudrait savoir par expérience. Je confesse ma pauvreté et mon vide, mais j'espère des richesses de mon Dieu un accomplissement de ses glorieuses promesses dans moi, comme la seule nourriture capable de rassasier mon âme et d'apaiser la faim qui la ronge et qui la dévore (1). » Et dans ce besoin, au milieu de ce monde qui ne peut le satisfaire, c'est vers Jésus qu'il se tourne : « Je vous assure, écrit-il autre part, que je dirais volontiers avec le pieux Kempis à mon Jésus : « Je me lasse d'ouïr, je me lasse d'écrire, mais non pas de te dire que c'est toi que je veux » ; car, ma pauvre âme ne trouve point de repos dans tout ce qui n'est pas Jésus même (2). » Renoncer au péché et chercher le secours auprès de Jésus, voilà les recommandations pressantes qu'il adresse toujours à sa mère, les seuls souhaits qu'il forme pour elle. Et en même temps, il lui révèle le secret pour parvenir à ce but : ce secret, c'est la prière. Il y vaquait presque continuellement, dit son biographe, et, non content d'y consacrer certains moments de la journée, il passait souvent des nuits à s'entretenir avec Dieu, à implorer son pardon et sa grâce : « Nous devrions, dit-il, combattre notre incrédulité, nos doutes, notre paresse et notre relâchement à la prière, nous devrions prier avec plus de constance, plus d'assiduité et de recueillement que nous ne faisons, et nous ne

(1) Lettre du 7 juin 1720. Voir la 1^{re} édit. du *Prédicat. évangélique*.

(2) Lettre du 17 mai 1720 ; voir le *Prédic. évang.*, 1^{re} édit., p. 697

devrions pas tant laisser embarrasser nos cœurs par les petites vanités passagères, qui, occupant nos pensées et nos esprits, nous dégoûtent de l'entretien avec Dieu (1). » — Cette grande piété se remarquait jusque dans ses conversations ; pensant qu'un pasteur doit toujours se souvenir de sa vocation, il ne manquait aucune occasion d'exhorter ou d'instruire (2). Son âme était si pure, qu'il redoutait de donner la sainte Cène à des personnes dont la repentance ne lui paraissait pas absolument sincère ; il faisait son possible pour les engager à attendre encore.

Inutile de dire qu'il joignait l'exemple au principe ; sa manière de vivre ne pouvait être qu'un sujet d'édification pour ses paroissiens. Ses modiques ressources, le désintéressement dont il faisait preuve, ne lui permettaient aucune dépense exagérée. Sobre et content de peu, il passa son existence dans la solitude et la simplicité. Il ne faudrait pas se le représenter pourtant sous l'aspect d'un de ces dévots rigides et presque farouches : il y avait en lui de la gravité ; mais cette gravité n'excluait pas un caractère affable, prévenant, une humeur ouverte, enjouée parfois ; il était même loin de dédaigner la plaisanterie et les bons mots (3).

(1) Id., du 3 mai 1720 ; voir p. 661.

(2) Le curé de Blamont disait qu'il n'avait jamais quitté Nardin sans avoir appris quelque chose ou sans avoir été édifié par lui.

(3) Il ne buvait jamais qu'un verre de vin à ses repas. Assistant un jour à un dîner avec des officiers, ceux-ci, qui connaissaient cette particularité, voulurent le surprendre. Ils attendirent qu'il eût vidé

Il était né, nous l'avons vu, avec des talents naturels assez heureux qu'il cultiva pendant sa vie. Duvernoy dit que, semblable en cela à saint Paul, il ne faisait pas grand cas de la science ; en effet, il ne faudrait pas chercher en lui un savant ; ses tendances ne lui permettaient pas d'estimer beaucoup les ressources de l'esprit humain ; autour de lui, se présentaient trop d'exemples de ces hommes chez qui l'érudition remplaçait la piété pour qu'il ne se défiât pas de cette sorte de tentation. Malgré cela, il avait une instruction sérieuse ; il possédait l'allemand, le latin et le grec, et comprenait assez bien l'hébreu et l'anglais. Il était au courant des questions théologiques et travaillait avec assiduité (1). Mais, sans s'enorgueillir de sa science, il ne voulait s'en servir que pour l'édification et les progrès de ses paroissiens. Il la prodiguait à la jeunesse, visitant fréquemment les écoles, encourageant maîtres et élèves, et s'efforçant de développer l'esprit des enfants, tout en fortifiant leur âme par ses conseils et ses leçons.

Telles sont les qualités précieuses que cet homme de bien apportait dans l'exercice de son ministère. Ignorant l'égoïsme, il ne songeait, nous tenons à le répéter, qu'aux âmes dont il avait la charge. Il poussait même le zèle trop loin et ne se ménageait pas

son verre et lui dirent alors : « Monsieur Nardin, vous ne refuserez pas de boire à la santé du roi de France ? » — « Messieurs, répliqua Nardin, je ne pense pas que le roi de France exige que, pour boire à sa santé, je nuise à la mienne. »

(1) J. J. Duvernoy, *Notice sur Nardin*, p. 23.

assez. Aussi sa santé, naturellement délicate, s'en ressentit-elle et s'altéra-t-elle bientôt. Il fut atteint d'une grave maladie, sorte de colique néphrétique, qui le faisait cruellement souffrir. Mais, au milieu même des plus vives douleurs, on n'entendait jamais un murmure ni une plainte sortir de ses lèvres. Il tournait avec plus de ferveur ses regards vers le ciel et endurait tranquillement son mal, sachant que de là seulement vient la force nécessaire dans la souffrance. Ce fut sans crainte qu'il vit s'approcher la mort; pendant les six semaines que dura sa maladie, il ne perdit pas un moment confiance, car il pouvait se rendre justice et répéter cette parole qu'il écrivait à sa mère : « Bienheureux sera celui qui se sera préparé à la rencontre de son Dieu pendant cette vie. » Il ne cherchait d'autre appui que la grâce du Dieu des miséricordes. Sa mère, se trouvant un jour à son chevet, lui dit en le plaignant : « Mon cher enfant de Dieu ! » — « Ma chère mère, lui répondit-il, ne me donnez pas ce titre, appelez-moi pauvre pécheur. » Sa fin fut édifiante comme l'avait été sa vie. Quelques jours avant son agonie, il demanda à prendre la Cène avec sa famille; sur sa prière, le pasteur qui la lui donna dut prendre pour texte de sa méditation le psaume XXIII^e : « L'Eternel est mon berger; je n'aurai point de disette, etc. » Puis on chanta un cantique, et le malade eut encore la force de joindre sa voix à celle des assistants. Le jour de sa mort, il demanda au médecin si l'heure de son délogement approchait; ayant appris de lui que

la science humaine n'avait plus d'efficace, il le remercia affectueusement des soins qu'il lui avait donnés, cherchant à le consoler de ce qu'il ne soit pas parvenu à le guérir ; puis, il fit ses adieux à ses amis et aux membres de sa famille, les recommanda à Dieu et, conservant toute sa présence d'esprit, il s'étendit sur son lit, et remit, en murmurant une prière, son âme entre les mains de Celui qu'il avait toujours servi. Ainsi s'éteignit, le 7 décembre 1728, à l'âge de quarante et un ans, cet enfant de Dieu dont la vie fut aussi humble que dévouée (1). Sa dépouille mortelle fut ramenée à Montbéliard, accompagnée par les pasteurs de la seigneurie de Blamont. Celui qui fit le service funèbre prit pour texte de son discours cette parole d'Esaië si bien choisie : « Le juste meurt et personne n'y prend garde ; les gens de bien sont recueillis sans que nul ne comprenne que le juste est recueilli devant le mal. » Esaië, LVII, 1. Ce simple verset était à lui seul la plus éloquente des oraisons funèbres et s'appliquait admirablement à celui qui n'était plus.

CHAPITRE IV

LA PRÉDICATION DE NARDIN

Nous avons vu dans un précédent chapitre comment on comprenait la prédication ; nous avons cons-

(1) Voir J. J. Duvernoy, *Notice sur Nardin*, p. 39 et suiv.

taté son aridité et sa sécheresse. Une des premières choses que devait entreprendre Nardin, c'était de réagir et de suivre une voie différente : c'est ce qu'il s'efforça de faire. Et pour cela, il revint à l'Évangile (1). C'était, selon lui, la source unique d'où devaient découler les exhortations qu'il adressait à ses auditeurs. Quant à sa science, nous l'avons déjà dit, il ne comptait pas sur elle, sachant trop combien étaient vides et orgueilleuses les prédications où il n'y avait que de l'érudition. Il se défiait des forces et de la raison humaines et ne voulait d'autre inspiration que celle d'en haut : « Voilà ma prédication de la veille de Noël, écrit-il à sa mère ; si Jésus opère quelque chose dans votre âme, qu'il la réveille, qu'il l'édifie, qu'il la pousse à le chercher et à le prier tout de bon, je vous prie de l'en louer et de l'en remercier uniquement, et je l'en louerai aussi avec vous : car, je vous assure bien que, pour moi, je ne m'y attribue que ce qu'il y a de choses mal dites, mal digérées et mal conçues, et que, s'il me fallait faire mon jugement de mes productions, il ne leur serait guère avantageux et honorable. Toujours est-il vrai que ce m'est une grosse mortification que d'écrire des prêches et que je n'y trouve pas l'attrait, le suc et la douceur que je sens quelquefois à les prononcer (2). »

C'était à genoux et dans la prière qu'il les prépa-

(1) La Bible de Nardin existe encore. Elle est en la possession de M. N. Quélet, à la Chaux-de-Fonds.

(2) Lettre du 23 octobre 1719. *Prédic. év.*, 1^{re} édit., p. 104.

rait ordinairement; il sentait que le sermon doit, autant que possible, ne pas être une œuvre humaine poursuivant un but humain. Souvent cela peut devenir un écueil ou un prétexte de paresse; mais lui, nous le répétons, il se livrait à une sérieuse préparation, sous le regard de Dieu. D'habitude, il n'écrivait pas ses sermons, se contentant d'en tracer le plan et les idées générales. Cependant, sa famille, assez éloignée de lui, avait manifesté le désir d'en avoir quelques-uns pour s'édifier. Malgré sa répugnance, il se décida à contenter cette mère, à qui, disait-il, il ne pourrait jamais assez rendre et lui en envoya un pour chaque dimanche de l'année. C'est grâce à cela qu'il nous est resté de lui 65 sermons. Après sa mort, l'une de ses sœurs que ces méditations avaient vivement touchée, crut ne pouvoir rendre un meilleur service au public qu'en les livrant à l'impression et y consacra même 4,500 francs (1).

I. *La forme.* — *Le style.* — Il ne faudrait pas s'attendre à trouver ici des chefs-d'œuvre d'éloquence; étant donnée leur première destination, ces sermons

(1) Ce recueil fut publié sous le titre de *Prédicateur évangélique* à Bâle en 1735; à Montbéliard en 1750, in-4°, nouv. édit., revue et corrigée par J. J. Duvernoy, avec la Vie de l'auteur, supprimée plus tard par le conseil de régence; 4^e édit., Paris, 1821, 4 vol. in-8°, précédée de la notice de Duvernoy et publiée sous les auspices de Frédéric Monod; en 1833, nouv. édit. à Guernesey, 2 vol. in-8°. Il est resté aussi de Nardin « les Psaumes et cantiques spirituels » publ. par Choffin, Halle, 1740. Ce sont en partie des traductions de l'allemand, dit la *France protestante*. Ce point, assez difficile à éclaircir, n'a pas, du reste, une grande importance.

ne peuvent avoir la correction avec laquelle les eût rédigés leur auteur s'il avait pensé qu'un jour ils seraient livrés à la publicité. On y rencontre assez souvent des incorrections, peu surprenantes du reste dans des discours écrits, pour ainsi dire, au courant de la plume. — Une fois cela admis, on peut dire que les sermons de Nardin marquent un immense progrès et ne ressemblent en rien à ceux de ses collègues de la principauté. Son style est, sans doute, bien loin d'être irréprochable : souvent, il manque de concision, quelquefois même il a une certaine lourdeur ; mais, ces défauts sont rachetés par d'autres qualités très précieuses.

La première, c'est la simplicité et le naturel. Il ne recourt pas aux expédients employés par ses prédécesseurs ; il n'aime pas les fleurs de rhétorique : il exprime sa pensée sobrement et sans détours. Aussi est-il toujours d'une clarté parfaite ; l'attention ne se fatigue jamais à le suivre, l'intelligence du plus humble auditeur n'est pas déroutée. Il est juste de reconnaître que cela tenait aussi en partie à la nature des sujets qu'il traitait, comme nous le verrons plus loin. Évidemment, il ne faudrait pas chercher l'ampleur chez lui : il connaissait trop bien les besoins et les exigences de son auditoire pour ne pas chercher à y répondre ; il s'efforçait de rester calme et redoutait cette impression momentanée et tout extérieure que ressentent souvent ceux qui écoutent. Et, malgré cela, il est des moments où il s'élève et où il devient vraiment éloquent. Lorsque, par exemple, portant sa

pensée au delà de cette terre, il entrevoit les destinées futures, son âme exprime avec force ce qu'elle ressent, toute la piété dont elle est remplie pour le sort des méchants, toute la joie qu'elle prévoit pour les rachetés : « De quelque côté qu'ils se tournent (les méchants), s'écrie-t-il, ils ne trouveront aucun refuge, aux cieus, en terre, du côté de Dieu, des hommes, des anges, des créatures; tout leur sera un sujet de découragement et de désolation, selon cette parole de l'esprit de Dieu : « Alors, on mènera un bruit semblable au bruit de la mer, on regardera vers la terre; mais voici, il y aura des ténèbres, et la calamité viendra avec la lumière, et il y aura des ténèbres au ciel sur eux. » C'est pourquoi Jésus ajoute qu'ils seront « comme rendant l'âme de peur ». Où sera alors le courage de ces âmes fières et orgueilleuses, qui se font un point d'honneur de mépriser tous les dangers, de ne craindre ni Dieu, ni diable, ni hommes, qui regardent leurs semblables avec un esprit de hauteur, qui se croiraient déshonorées si elles faisaient paraître le moindre mouvement de terreur? Hélas! toute leur force d'esprit, leur fermeté d'âme sera brisée comme un roseau; tout pliera, tout s'abîmera sous le poids accablant de la colère qui les pressera et à la vue de tous les malheurs qui tomberont sur eux. En un mot, il sera vrai de tous les méchants qu'ils seront comme rendant l'âme de peur.

Les créatures qui jusqu'alors avaient servi, malgré elles, à ces âmes rebelles, qui avaient été assujetties à leur vanité et qui n'avaient rendu qu'à regret leurs

services à ces ennemis de leur Créateur; ce beau soleil, qui avait été obligé d'éclairer tant d'abominations et à la face duquel s'étaient commises tant d'œuvres de ténèbres, témoignera alors que ce n'était qu'à regret qu'il répandait sa clarté. La lune, qui, comme la reine de la nuit, avait vu tant de crimes, de dissolutions et tant de divertissements charnels, tant de folies et d'extravagances, en témoignera alors son horreur et refusera désormais sa lumière à tant de choses odieuses à son Créateur. Ces cieux, cette terre, cette mer qui auront fourni aux hommes les moyens d'assouvir leurs passions, s'élèveront contre eux, leur reprocheront l'abus qu'ils auront fait des biens qu'ils leur fournissaient et en demanderont vengeance (1). » — Ce tableau n'est-il pas saisissant et même audacieux? Quant à nous, après avoir lu ce passage, nous ne pouvons dire, comme certains critiques, que Nardin n'a pas connu l'éloquence et qu'il n'y avait de vigueur ni dans sa pensée, ni dans son style. Sans doute, il ne se maintient pas toujours à cette hauteur; on ne peut l'exiger, du reste. Et cependant, toutes les fois qu'il aborde le sujet qui lui tenait si fort à cœur, la corruption, l'impiété et l'hypocrisie du monde, il exprime avec énergie ce qu'il ressent et il trouve des termes puissants pour flétrir les ennemis de Dieu. A propos, par exemple, de l'abomination qui a envahi le sanctuaire, il dira : « Qu'est-ce que

(1) *Sermon sur les signes du dernier jugement*, p. 58 et 59, 4^e édit., t. I.

cette primauté, cette infaillibilité, cette opulence à laquelle quelques conducteurs de cette Église veulent s'élever ? N'est-ce pas une abomination de désolation ? N'est-ce pas un christianisme renversé qui rend méconnaissable le règne de Jésus, lequel n'est point de ce monde ? Cependant, cette abomination s'est établie dans l'Église ; on la voit régner à un degré éminent, non seulement dans le papisme, mais encore dans les autres communions qui veulent être plus évangéliques. Cette tyrannie dans laquelle on tient les consciences, ces lois arbitraires par lesquelles on veut les gêner, cet empire qu'on s'arroe sur les âmes, ces décisions absolues, ces excommunications, ces persécutions d'hérétiques prétendus, voilà ce qu'on remarque dans presque tous les partis (1). »

Nous voudrions accumuler les exemples, mais la place nous manque ; qu'il nous suffise de dire que souvent il fait de ces descriptions frappantes, inattendues parfois ; puis, subitement, il s'arrête et interroge directement ses auditeurs, il en appelle à leur conscience, il les presse et cela encore avec une force qui ne devait pas rester sans effet. Nous n'en voulons pour preuve que cette belle page : « Quel témoignage rend donc ta vie à ton cœur ? Fais-tu ce qui est droit devant Dieu et devant les hommes ? Demande-le à toi-même. Tant de péchés par lesquels on est enlacé ou par coutume ou par inclination,

(1) *Sermon sur l'Avertissement de Jésus, touchant les derniers temps*, 4^e édit., t. IV, p. 569.

sont-ils les fruits d'un cœur droit ? Est-ce faire ce qui est droit que de tromper ton frère, de lui ravir son bien par des voies obliques, de lui retenir injustement ce bien ? Est-ce une chose droite devant Dieu que d'abuser de ses créatures par la gourmandise et l'ivrognerie, dans le temps que tu ravis à ta femme, à tes enfants, aux pauvres les moyens que tu aurais de les assister ? Est-ce une chose droite devant Dieu, de te soumettre aux volontés du démon, aux désirs de la chair et du monde, dans le temps que tu appartiens à celui qui a donné son sang et sa vie pour te racheter ? Est-ce une chose droite que de haïr son prochain, de lui envier ce qu'il a, de médire de lui et d'inventer des faussetés pour noircir sa réputation ? Est-ce une chose juste que tu aies si peu soin de ton âme, tandis que tu fais tout pour ton corps ; que tu négliges le ciel, tandis que tu travailles avec tant d'ardeur pour la terre ? De bonne foi, est-ce là faire ce qui est droit (1) ? »

Nous devons avouer que nous avons été vivement touché par un accent aussi pénétrant ; il n'y a là rien que de simple et pourtant on y trouve de la vie, du mouvement. C'est avec les mêmes termes frappants qu'il dépeint cette haine qui pousse l'homme à détester son semblable ; c'est avec les mêmes prières suppliantes qu'il conjure ses auditeurs de se délivrer enfin du joug du péché. S'agit-il au contraire

(1) *Sermon sur la déclaration et la demande de Dieu*, 4^e édit., t. I, p. 18.

de les encourager ? il sait mettre dans son style une chaleur qui se communique : « Le Seigneur Jésus, leur dit-il, veuille sceller par son Saint-Esprit cette consolante parole dans les cœurs de tous les pauvres pécheurs travaillés et chargés : le Père vous aime ! Qu'est-ce qui fait, pauvres âmes languissantes, que vous sentez tant de dégoût pour la prière, que vous avez tant de peine à vous entretenir avec Dieu, et que vous trouvez tant de difficultés à vous approcher de lui avec une confiance filiale et enfantine ? C'est parce que vous ne croyez point à cette parole de Jésus : le Père vous aime. Saisissez cette divine parole comme vous étant adressée, etc. (1). » Peut-être est-ce une illusion, peut-être est-ce une fausse appréciation, mais, à notre humble avis, on a été trop sévère envers Nardin, ou on l'a jugé superficiellement. Sans doute, il ne recherchait pas l'élégance, il ne visait pas à l'effet, et pourtant, il intéresse, il captive même par sa forme, lorsqu'on l'étudie attentivement. Du reste, le précepte antique « *pectus est quod disertus facit* » est vrai pour tous ; or, plus qu'aucun autre, Nardin avait le cœur, il sentait ce qu'il disait : c'est là le secret de sa force, et c'est ce qui compense ses imperfections.

Toutefois, ces qualités reconnues, il faut dire qu'il avait le grand défaut de son temps : il faisait des sermons interminables. Lui-même l'avouait naïvement : « J'aurais pu, écrit-il à sa mère à propos d'une pré-

(1) *Sermon sur la prière des vrais adorateurs*, t. III, p. 117.

dication qu'il lui envoie, amplifier un peu davantage la deuxième partie, si le papier et le temps l'avaient permis ; mais, je vous assure que ma longue prolixité doit vous être ennuyeuse et je crois que vous voudriez qu'ils fussent plus courts ; je me résous souvent à le faire, je n'y mets, au commencement, que deux ou trois feuilles de papier, mais, il n'y a pas moyen d'épargner le papier, il faut que j'y en rajoute, si je veux expliquer tout le texte (1). » Il ne faut donc pas trop lui en vouloir ; c'était encore le désir d'instruire et d'édifier qui le faisait tomber dans cet excès, et ce motif suffit presque pour qu'on lui pardonne.

L'invention et la disposition. — Au point de vue de l'invention surtout, Nardin réalisa un grand progrès. Sans s'arrêter, comme ses prédécesseurs, aux détails de son texte, sans s'appliquer à le suivre pas à pas pour analyser tous les termes et donner des explications dogmatiques, il dégage de suite l'idée générale et cherche à la mettre en lumière. Aussi, ne manque-t-il pas d'une certaine puissance d'invention, bien que les sujets traités par lui soient à peu près tous les mêmes. Cependant, cette facilité, avec laquelle il développe un texte, tient à une autre cause, à un procédé nouveau qu'on lui a reproché et dont il abuse vraiment : ce procédé est l'allégorisation ou la spiritualisation des textes bibliques ; c'est celui que suivirent les prédicateurs du Réveil. S'agit-il, par exem-

(1) Lettre du 26 janvier 1720. Voir *Sermons*, 1^{re} édit., p. 356.

ple, du récit où Joseph et Marie laissent l'enfant à Jérusalem? Nardin fait un sermon pour montrer comment l'âme perd Jésus-Christ par négligence et légèreté, comment elle le recherche en renonçant au train du monde, et comment elle le retrouve enfin. A propos de l'Ascension, il compose un discours sur « l'Ascension spirituelle des fidèles ». La circoncision de Jésus lui fournit l'occasion d'en écrire un autre intitulé : « la circoncision spirituelle », où il dit que cette circoncision est la mortification de la chair, le renoncement au monde, renoncement qui est douloureux ; ou bien encore, c'est la naissance de Jésus qui devient un prétexte pour parler de sa naissance spirituelle dans les âmes. Cela lui donnait matière à bien des développements ; mais, il pratiquait par trop ce genre bientôt fatigant, et c'est chez lui un grave défaut.

Quant à sa manière de composer, elle a de grands mérites. On ne remarque aucun effort dans ses divisions : elles sont simples, naturelles ; ce sont des divisions à grands traits, faciles à retenir, s'enchaînant l'une à l'autre, et convergeant toutes vers une même idée. La meilleure preuve à en donner, c'est de citer des exemples. Prenons le sermon sur la nouvelle naissance, Jean III, 4 et suiv. : Nardin divise son sujet ainsi :

Première partie. — Ce qu'est la nouvelle naissance. Jésus-Christ en donne trois dénominations différentes qui en constituent la définition : 1^o il la nomme une naissance ; 2^o une naissance nouvelle et provenant

d'en haut ; 3° une naissance spirituelle opérée par l'esprit.

Deuxième partie. — Quelles sont les causes, quels sont les moyens par lesquels elle est produite ? Ces causes sont différentes, les unes sont des causes principales et efficientes, les autres sont des causes secondes ou des organes des premières. 1° La cause efficiente est Dieu ; 2° les causes secondes sont : 1° la parole de Dieu et ses institutions ; 2° la bonne volonté de l'homme.

Troisième partie. — Quels en sont les fruits et les caractères ? 1° L'entrée au royaume de Dieu ; 2° la vie éternelle.

Autre exemple, sur ce texte de Michée VI, 8 : O homme, l'Éternel t'a déclaré ce qui est bon, etc.

Première partie. — Comment et où Dieu fait cette déclaration à l'homme ? 1° Dieu déclare ce qui est bon par les lumières de la conscience ; 2° par sa parole ; 3° par le Saint-Esprit.

Deuxième partie. — Ce qu'il lui déclare et quelles sont les dispositions où il veut qu'il soit : 1° il lui demande de faire ce qui est droit ; 2° d'avoir un cœur rempli d'amour ; 3° de marcher en toute humilité avec son Dieu.

On le voit, ici comme partout, la grande qualité de Nardin est la simplicité et le naturel. Ses exordes ne sont jamais prétentieux ; ils ont tous le caractère de ce passage que nous demandons encore la permission de citer : « Je vais commencer à remplir un des devoirs que l'on m'imposa, lorsqu'on m'établit

parmi vous : « Prêche la Parole », me dit-on alors. Je veux donc commencer à prêcher cette parole qui doit être scélée dans vos cœurs par la puissance de l'Esprit. Je veux essayer de convaincre par elle vos consciences, de convertir vos cœurs, d'éclairer vos yeux et de vous montrer la véritable route qui vous conduira à la gloire et au bonheur. C'est la fin que vous et moi devons avoir en vue, et pour y parvenir, il ne faut pas que vous vous contentiez d'écouter cette parole, mais que vous la mettiez en pratique, afin que, la recevant dans un cœur honnête et bon, elle produise des fruits avec persévérance (1). »

La péroraison correspond au commencement : d'ordinaire, elle résume le sermon, ou, de préférence, elle est une ardente prière dans laquelle il demande à Dieu de faire ce que sa faiblesse ne peut accomplir.

Telle était la forme chez Nardin. Elle avait des qualités, beaucoup d'imperfections ; mais, ce qu'il prêchait rachète infiniment tout ce qu'on peut lui reprocher.

2. *Le fond.* — Les raisonnements abstraits, les questions de métaphysique ne convenaient pas à son esprit. On trouve chez lui peu ou point de dogmatique. Il aimait mieux se placer sur le terrain pratique, il préférerait le rôle de moraliste à celui de théologien, ce qui, du reste, n'a rien d'étonnant chez un

(1) *Sermon sur la déclaration de Dieu*, t. I, p. 3.

disciple de Spener. La morale chrétienne fondée et établie sur l'Écriture sainte, voilà donc la source inépuisable de ses développements ; c'est au cœur plus qu'à l'esprit qu'il s'adresse. Partant de ces deux idées, si fortement enracinées en lui : la corruption de l'homme et l'amour de Jésus, il poursuit un but unique, réveiller la conscience religieuse. Il ramène le chrétien devant Dieu, et lui montre son devoir ; c'est-à-dire que toujours et partout il prêche la régénération, la nouvelle naissance, cette thèse favorite du piétisme. On peut ouvrir n'importe lequel de ses sermons, on y retrouvera cette théorie qui, au lieu de réduire la régénération à un acte purement divin, dans lequel l'homme ne joue aucun rôle, exige au contraire de sa part une activité indépendante et personnelle, veut qu'il soit ouvrier avec Dieu et fait de son aspiration vers la sainteté la condition de sa participation à la grâce divine.

Comment l'homme réalisera-t il ce but ? C'est par la foi, par cette foi agissante « qui n'a point de bornes dans ses désirs, jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à la parfaite possession de Dieu, qui s'élève continuellement de ce côté et travaille continuellement à porter l'âme dans ce centre (1) ». En second lieu, par le renoncement à « ce monde dont les principes, les plaisirs et toutes les recherches sont des choses aussi opposées à la croix de Jésus que les cieux le sont à l'enfer et que Satan l'est à Dieu (2) ».

(1) *Sermon sur les avantages de la foi*, t. II, p. 237.

(2) *Id.*, p. 239.

Sans cesse il revient sur ce sujet, car, selon lui, on ne peut s'approcher de Dieu, se rendre participant des mérites de Jésus-Christ qu'autant que l'on se sépare du présent siècle. En profond psychologue qu'il est, il prévoit toutes les objections qu'on lui posera, il dévoile les faux-fuyants et les ruses du cœur humain qu'il sait être désespérément malin, et, comme il connaît ses besoins aussi bien que sa misère, il aime à lui montrer la voie qu'il doit suivre, il lui découvre dans la prière un moyen précieux « de s'épancher ou en douleur ou en amour devant Dieu », et il lui ouvre les plus consolantes perspectives. — Ce sentiment d'espoir est encore un des traits caractéristiques de sa prédication. Les épreuves qu'il avait subies, les obstacles et l'opposition qu'il avait rencontrés, avaient fait naître en lui une sorte de mélancolie dont on retrouve souvent la trace; il sentait le besoin de vaincre cette pénible impression, d'élever ses regards au delà de cette vie, et, dans la foi qui l'anime, il entrevoit un avenir plein de félicité, et il s'efforce de faire partager à ses auditeurs cette vision sublime.

Mais, tout ce que nous pourrions dire de lui ne suffira jamais à le faire connaître aussi bien que la lecture même de ses sermons. Quiconque l'entreprend, en retire, nous en sommes convaincu, la plus grande édification: il y a là des trésors de vie où chacun peut puiser. On comprend l'effet que devaient produire de tels discours, prononcés par un homme qui se possédait toujours. A ce propos, son biographe raconte une anecdote curieuse. Un jour qu'il

avait dépeint sous des couleurs assez vives l'extrême corruption de l'homme, un de ses auditeurs fut tellement frappé de ses paroles qu'il crut y voir une allusion personnelle. Irrité contre le ministre, il se décide à le tuer et, dans ce dessein, s'arme d'une massue et va l'attendre sur le chemin qu'il devait prendre pour se rendre dans son annexe. Mais, à ce moment, le courage lui manque, et, pour augmenter sa colère, il va de nouveau entendre le sermon à Pierrefontaine. Le service terminé, il reprend sa massue et regagne l'endroit où il veut exécuter son sinistre projet : Nardin arrive, et, l'apercevant de loin, le salue et lui dit de son ton amical : « Que faites-vous là de bon ? » Ces paroles si simples font tomber la massue des mains du malfaiteur ; il se jette aux pieds du pasteur et lui avoue sa coupable intention ; celui-ci lui pardonne et l'assure de son amitié.

On le voit, cette parole énergique et grave remuait les consciences. Du reste, la réputation dont ces sermons ont joui et dont ils jouissent encore est une preuve incontestable de leur valeur.

Il nous serait facile de réunir à ce sujet les témoignages de plusieurs hommes autorisés ; qu'il nous suffise de citer deux faits : Gobat, évêque de Jérusalem, en faisait le plus grand cas ; un jour, il écrivit au pasteur de Glay, que dans le ciel il remerciait Nardin pour l'édification qu'il avait trouvée dans cette lecture. — La distance des différentes églises qu'il avait à desservir empêchant Félix Neff de les visiter toutes, il résolut, pour remédier à cet incon-

vénient, de procurer à chacune d'elles un bon recueil de sermons : ceux de Nardin furent choisis et on les lut avec avidité (1). Nous ajouterons qu'il n'y a pas encore cinquante ans, il était d'usage au pays de Montbéliard, dans presque toutes les maisons, de lire, le dimanche après-midi, dans le *Prédicateur évangélique* (2). Depuis, les temps ont changé ; on perd le goût de ces sortes de lectures ; on les remplace par d'autres plus attrayantes et moins fructueuses, et pourtant on trouve encore plus d'une bonne mère de famille qui a conservé cette coutume et qui, les jours de fête, demande à l'humble pasteur un allègement à ses soucis, une consolation dans sa tristesse, un encouragement pour poursuivre sa tâche. De tels résultats ne compensent-ils pas amplement même les plus grandes imperfections ? Ne suffisent-ils pas à désarmer la critique ?

Pour ne point encourir le reproche de partialité, nous laissons à chacun le soin de répondre.

(1) Lorsqu'on les connut, chacun voulut les posséder ; mais, comme l'argent était rare, Neff proposa que quatre familles se réunissent pour acheter un exemplaire. A la Combe, une famille eût voulu en avoir la moitié ; mais, quoiqu'elle fût la plus riche de l'endroit, elle manquait d'argent : « Quoi ! dit l'un des fils, ne voulions-nous pas acheter un porc ? Eh bien, nous nous en passerons ; ce livre sera plus utile. » — « Et puis, dit une jeune fille, nous pouvons engraisser un bouc ; cela reviendra au même ; prenez les sermons, papa. » — « Oui, oui, s'écrièrent-ils tous à la fois, les sermons, nous ferons la soupe tout de même. » — « Soit, dit le père, puisque vous le voulez, je le veux bien aussi. »

(2) Aussi trouve-t-on un recueil du *Prédicateur évangélique* dans presque toutes les familles.

CHAPITRE V

INFLUENCE EXERCÉE PAR NARDIN DANS LA PRINCIPAUTÉ

Grâce à ses idées, au principe réformateur qu'il avait emprunté à Spener, Nardin exerça une influence considérable dans la principauté de Montbéliard. Nous avons vu avec quelle ardeur il introduisit, le premier, le piétisme et inaugura ce mouvement destiné à réveiller l'Église montbéliardaise. Les protestations suscitées par ses premières tentatives, les graves menaces auxquelles elles donnèrent lieu tempérèrent son ardeur ; il se vit obligé d'agir et de prêcher avec plus de ménagements ; mais il avait donné l'élan, il avait frayé la voie que plusieurs autres devaient suivre après lui.

Notre tâche n'est pas de faire l'histoire du piétisme au pays de Montbéliard ; nous voulons seulement montrer en quelques mots que les efforts tentés par Nardin ne furent pas perdus et qu'il se produisit un véritable réveil. En effet, les paroisses voisines d'Héricourt continuèrent, après son départ, à être fortement agitées. Un des anciens de l'Église d'Étobon, nommé Verenet, envoya, en 1725, une plainte au conseil ecclésiastique, plainte dirigée contre le pasteur Pelletier, à qui l'on fit subir un examen de conscience avant de le nommer au diaconat de Montbéliard. L'année suivante, au mois d'avril, c'est J. Nicolas Vallet des

Barres, théologien demeurant à Laire, qui paraît devant le conseil avec les anciens. On écoute les dépositions et on lui défend énergiquement « de continuer à tenir des assemblées, soit de nuit ou de jour, ni en quelque manière que ce soit, dans ce lieu, ni ailleurs (1) ». Mais, c'était un fervent apôtre ; malgré cette défense, il continua à tenir des conventicules et de nouvelles plaintes furent déposées contre lui. Il dut venir encore une fois se justifier et subir les réprimandes de ses juges, qui le menacèrent de l'expulser du pays s'il récidivait (2). Pendant quelque temps son ardeur se calma ; le ministre de Laire, Tueffert, interrogé à son sujet, répondit que le théologien avait renoncé aux assemblées publiques, mais qu'il continuait à faire de la propagande, allant de maison en maison et même dans les villages voisins de Trémoins et Thavel (3). Cependant, il ne cessa pas de défendre la cause du piétisme, car, on voit, d'après la relation du surintendant Macler sur la visite des Églises en 1717, qu'il fut expulsé de la principauté et se réfugia en Allemagne (4).

Le mouvement se propageait de plus en plus ; il envahissait Montbéliard. J. J. Duvernoy, neveu de Nardin et pasteur de l'Église allemande de cette ville, avait hérité des idées et du zèle de son oncle. Il avait

(1) Extrait du Protoc. des délibérations ecclés. Arch. nat., série K, 2178.

(2) Id.

(3) Id.

(4) Extrait de la relation des visites ecclés. Arch. nat., K, 2175.

commencé, lui aussi, à tenir des réunions dans sa maison, et il comptait déjà beaucoup d'adhérents. Ce qui s'était passé à Héricourt se passa ici. Les pasteurs de Montbéliard, irrités des succès et de la popularité de leur collègue, présentèrent en 1746 au conseil ecclésiastique un interminable mémoire, où ils exposaient leurs griefs contre Duvernoy et contre Peltier qui, lui aussi, les inquiétait toujours (1). Duvernoy répondit par une déclaration aussi digne que modérée (2); il demandait de quoi il avait bien pu se rendre coupable et laissait entendre que la jalousie seule était la cause de ces accusations. Aussitôt, les ministres répliquèrent dans une lettre pleine de ressentiment : « Ainsi, disaient-ils, ce qui pourrait nous faire de la peine, c'est la prévention de quelques maréchaux ferrants, de quelques faiseurs de bas, de quelques tisserands, de quelques tailleurs d'habits, de quelques femmelettes, gens incapables de juger sainement du ministère (3). » Cette prétendue indifférence était un aveu. Toujours est-il qu'on n'osa pas condamner Duvernoy. Du reste, ses idées avaient alors trop de partisans. En effet, à côté des piétistes, ou plutôt avec les piétistes, — car, à partir de cette époque, ils se réunissent, — il y avait les Frères moraves. Leur établissement au pays de Montbéliard

(1) Extrait de la plainte des pasteurs de Montbéliard. Arch. nat., K, 2187.

(2) Réplique de Duvernoy. Arch. nat., K, 2187.

(3) Extrait de la défense des ministres de l'Eglise française de Montbéliard opposée à la réplique de Duvernoy. Arch. nat., K, 2187.

est aussi dû, indirectement, à Nardin. Les documents nécessaires pour établir ce point font défaut ; mais, d'après une tradition existant encore parmi les Moraves, il paraîtrait qu'ayant entendu parler de Nardin, ils envoyèrent, d'Allemagne, deux d'entre eux auprès de lui. Cela s'explique facilement, étant données les tendances et les idées communes des piétistes et des Frères de l'Unité. Nous ne savons ce que Nardin leur dit ; sans doute, leur indiqua-t-il un champ de travail où ils pourraient réussir. En tout cas, à partir de ce moment, il se fonda à Montécheroux une communauté morave, existant encore aujourd'hui. Piétistes et moraves ne formèrent donc plus, vers 1746, qu'une seule et même secte ; cette union les rendit plus puissants et accrut leur influence. Les pasteurs eux-mêmes commencèrent à se laisser entraîner, comme par exemple Fries de Couthenans, Jacquin de Vandoncourt et Paur de Clairegoutte. En 1747, le duc Charles-Eugène voulut, par un rescrit, opposer l'ascendant de son autorité à ce débordement. Mais cette tentative n'aboutit pas plus que celles qui furent renouvelées les années suivantes. Les comptes rendus des visites ecclésiastiques renferment à chaque instant des plaintes nouvelles. Le surintendant Blanchot est obligé de multiplier les avertissements. Dans son rapport de 1756, il constate les mêmes agissements de la part des piétistes que les années précédentes. En 1760, il dépose au conseil une longue remontrance : « Nous avons cru, disait-il, que tant de remontrances, entassées, pour ainsi dire, les unes sur

les autres, vous auriez enfin déterminés à prendre sérieusement connaissance des pratiques du sieur Duvernoy, qui ne tendent qu'au bouleversement de l'Église et des familles, sous le spécieux prétexte d'une plus grande dévotion, et que, sentant les abus qui en peuvent résulter et qui en résultent tous les jours, vous y apporteriez un prompt et salutaire remède (1). » On commençait à l'écouter, car, deux ans avant, le ministre Fries de Couthenans avait dû quitter sa paroisse et se réfugier en Allemagne. Enfin, en 1775, parut une défense formelle de tenir encore des conventicules.

A partir de ce moment, les esprits semblent s'être calmés; peut-être commençait-on à voir les bons côtés du piétisme; peut-être adoptait-on plus volontiers ses doctrines; peut-être aussi ses membres renonçaient-ils à l'œuvre entreprise; en tout cas, la paix se rétablit dans l'Église et le mouvement inauguré par Nardin cessa de la diviser.

CHAPITRE VI

JUGEMENT SUR NARDIN

Telle fut l'influence exercée par cet homme qui ne cherchait pas à faire de bruit, mais qui sentait le be-

(1) Remontrances du surintendant Blanchot au conseil sur le piétisme. Arch. nat., K, 2175.

soin d'entreprendre quelque chose pour l'avancement du royaume de Dieu. Après avoir raconté son œuvre, après avoir exposé sa doctrine, nous avons le devoir de la juger. Il eut le grand, l'immense mérite d'avoir cherché à substituer une foi vivante et pratique aux théories desséchantes d'une orthodoxie morte; il comprit que l'essentiel était de réveiller la conscience et de la remettre en communion directe et immédiate avec Dieu, en lui montrant tous les devoirs qui découlent de ce privilège. Sans renoncer à la doctrine évangélique de la justification, il rappela à l'homme que la volonté de Dieu était sa règle, et la perfection, le terme de ses efforts. Il montra que cette vie intérieure et active du chrétien devait être entretenue par la méditation de la parole de Dieu, par la prière, par les entretiens pieux, par le culte de famille. Ici, on peut objecter, il est vrai, qu'il y avait un danger et que par là il développa cet esprit de séparatisme, qui s'accrut plus tard dans le piétisme, avec son caractère de mysticisme, de formalisme et d'orgueil pharisaïque. Cela est vrai. Sans prêcher ouvertement cette doctrine, il dit que « le chrétien doit supporter les défauts des membres vicieux de l'Église avec un esprit de patience et de charité. Il ne doit pas pour cela s'en retirer, à moins qu'il n'en puisse trouver une où le culte soit plus exempt d'abus, plus pur et plus édifiant (1). » En parlant ainsi, il s'exposait à se

(1) *Sermon sur la sanctification du jour du repos*, 4^e édit., t. IV, p. 195.

faire mal comprendre et ouvrait la porte à bien des exagérations. Il dépassait déjà la pensée de Spener, pour qui l'Église tenait la première place, tandis que les réunions n'étaient qu'un moyen de la vivifier. C'est que, on l'a justement dit, l'exaltation offusquait parfois son jugement (1). Il y avait en lui trop de mysticisme. Qu'il faille prêcher le renoncement au monde, cela est nécessaire; mais encore faut-il le faire avec discernement. Lui, il dépassa la mesure; le monde n'est plus, à ses yeux, une œuvre de Dieu, bonne en soi, mais dénaturée par l'homme pécheur : c'est le royaume des ténèbres où trône Satan, où tout le choque, où tout heurte ses émotions religieuses; le présent siècle, voilà l'ennemi, l'ennemi terrible qu'il faut fuir et avec lequel il craint d'entrer en contact. Il ne sentait pas que le premier des devoirs était non pas de lui déclarer la guerre, mais de chercher à le rendre meilleur par cet esprit vivifiant du christianisme. Une conséquence inévitable de cela fut que son enseignement eut moins de résultats qu'il n'aurait pu en avoir. Ceux à qui il s'adressait pouvaient être animés des meilleures intentions, présenter les plus favorables dispositions, cette morale austère et exagérée devait les effrayer; la voix de la nature était trop forte en eux pour qu'ils l'étouffassent ainsi.

Une autre conséquence de ce christianisme par trop mystique, c'était d'entraîner à une vie de

(1) Haag, *France prot.*, art. *Nardin*.

contemplation, dont toute l'activité se réduisait à la prière. Nous savons, par ce que nous avons vu de son ministère pastoral et de son zèle dans la cure d'âmes, que Nardin ne tomba pas dans cet excès; mais, sa prédication pouvait y entraîner bien des âmes faibles et simples: il ne le comprit pas. En un mot, s'il eut les qualités du piétisme, il eut aussi la plupart de ses défauts. Mais il faut songer que sa doctrine et son œuvre étaient une doctrine et une œuvre humaines et ne pouvaient, par conséquent, réaliser la perfection. Sans s'arrêter aux détails, il faut contempler l'ensemble; à côté des erreurs de l'homme, il faut voir les intentions dont il était animé, et alors, on le comprend et on lui pardonne. Malgré tout, cette personnalité éminemment religieuse commande la sympathie et le respect, et nous n'avons qu'un désir, c'est d'avoir su, malgré les imperfections de ce travail, éveiller pour elle quelque intérêt.

A cette époque où notre Église, envahie peu à peu par un froid mortel, s'engourdit tous les jours davantage, et où nous nous laissons quelquefois décourager par la grandeur et l'aridité de la tâche, il est bon, il est nécessaire même d'évoquer les souvenirs du passé; il est bienfaisant de se trouver en contact avec ces hommes à la foi puissante et au cœur débordant d'amour. Nous ne pouvons donc former qu'un vœu, c'est que la mémoire de l'humble pasteur de Blamont demeure encore longtemps vivante parmi nous, que son esprit nous anime, que sa vie, dont le seul but fut d'accomplir la volonté de Dieu et de faire du bien

aux autres, reste pour nous un exemple à suivre. Alors peut-être travaillerons-nous avec plus de succès ; peut-être verrons-nous enfin se produire cette régénération dont notre Église montbéliardaise en particulier a si grand besoin, et du moins, il nous restera une chose d'un prix inestimable : le sentiment du devoir accompli et l'assurance de l'approbation d'en haut.

APPENDICE

I

Au conseil, le 15 août 1716 (1).

Le sieur Gabriel Cresmet, en qualité de chef du magistrat de la ville d'Héricourt, a présenté son très humble avertissement à S. A. S., contenant plusieurs chefs de plainte, au sujet de la conduite du sieur Nardin, diacre de l'Église dudit lieu, et donné en même temps avis que les officiers catholiques d'Héricourt en avaient écrit en cour et aux puissances de Besançon.

II

Au conseil, le 30 octobre 1716 (2).

En réponse au gracieux rescrit de S. A. S. du 19 courant, on lui fera connaître combien mal à propos le sieur intendant de Prudent, étant en dernier lieu à Stuttgart, a dit à Sadite Altesse Sérénissime que le piétisme s'établissait dans ses quatre seigneuries,

(1) Extrait des registres ecclés. des quatre seigneuries. Arch. nat., K, 2189.

(2) Id.

puisqu'il n'y avait que le seul diacre Nardin qui en eût fait paraître quelques sentiments au mois dernier, sans qu'il les ait voulu soutenir ni faire éclater davantage, après les défenses à lui en faites.

III

Au conseil, le 16 février 1717 (1).

Il sera donné avis à S. A. S. que le sieur intendant entreprend même sur les droits épiscopaux, sur la conduite et la doctrine des ministres de l'Église dans les seigneuries, ayant fait citer le diacre Nardin d'Héricourt à comparaître le douzième du courant par-devant lui à Besançon, avec le maître-bourgeois en chef Cresmet, a prétexté que le sieur Nardin était accusé de piétisme, ce qu'il n'a fait sans doute que pour empiéter aussi sur le spirituel, et préparer les sujets à recevoir de lui les règles de leur religion, ce qui en produira enfin et peut-être en peu de temps la ruine entière; — à quoi S. A. S. sera suppliée de vouloir apporter les remèdes convenables, et de faire la grâce au conseil de lui marquer ce qu'il aura à faire en attendant un changement, et de quelle manière il aura à se comporter, particulièrement à l'égard du diacre Nardin, s'il venait à récidiver (2).

(1) Extrait des registres ecclés. des quatre seigneuries. Arch. nat., K, 2189.

(2) Nous ne nous sentons pas le droit de reproduire *in extenso* les deux curieuses pièces inédites que M. Chenot nous a communiquées et dont nous avons cité des extraits, mais nous espérons qu'il publiera bientôt son travail et qu'ainsi on pourra en prendre connaissance.

IV

Au conseil, le 31 janvier 1718.

Le sieur Cucuel, ministre de l'Église d'Héricourt, avec les nommés Jean Vessaux, Pierre Dupuis et Jean Perdrix, anciens dudit lieu, comparaissent en personne en suite d'ordre du conseil, pour être entendus sur les plaintes par eux émises contre le sieur Nardin, diacre audit Héricourt, suivant qu'elles ont été couchées dans la requête dudit sieur Cucuel, en date du 26 du courant.

CONCLUSION

Le conseil de S. A. S., ayant amplement ouï toutes parties, avec les conclusions des fiscaux et avec l'attestation des anciens, au pied de la requête contenant les chefs de plainte, trouve à propos et nécessaire pour le repos et le rétablissement de la paix et tranquillité de l'Église dudit Héricourt, après cette récidive, de suspendre ledit sieur Nardin de sa charge de diacre jusques à autre ordre, conformément même aux intentions et ordres exprès de S. A. S. marqués ci-devant au conseil sur ce sujet.

V

Au conseil, le 7 juin 1718 (1).

On a insumé au s^r Jean-Frédéric Nardin par la lecture à lui faite (ce requérant le s^r avocat général) du gracieux rescrit de S. A. S. en date du 21 mai dernier, que du diaconat d'Héricourt il était transféré à celui de Blamont, en présence des sieurs Ponnier et Cucuel, ministres de Blamont et d'Héricourt, mandés exprès pour ce sujet; sur quoi, ledit Nardin a déclaré qu'il se soumettait aux ordres de S. A. S., ne pouvant nullement s'opposer à ses intentions, et a promis solennellement d'observer dans la suite une conduite plus retenue et modérée, sur les invitations et admonitions à lui faites, avec défense nouvelle d'insinuer ni inculquer les sentiments du piétisme, dont il a paru jusqu'à présent prévenu, sinon qu'il dût s'attendre à sa démission entière, sans autre forme de procès, conformément à l'ordre précis de Sadite Alt. Sérén.

VI

Le 18 octobre 1724 (2).

M. le président a fait lecture d'une lettre à lui

(1) Ext. des reg. ecclés. des quatre seigneuries. Arch. nat., K, 2189.

(2) Extr. du Protocole des délibérat. du cons. ecclés. Arch. nat., K, 2178.

écrite par le ministre Binninger que les ministres Duvernoy, Surleau, Blanchot et Nardin faisaient des assemblées fréquentes et régulières entre eux, dans un esprit de piétisme. Conclusion, sera informé du fait.

VII

Au conseil, le 13 mars 1725 (1).

Le ministre d'Etobon ayant été mandé au conseil, on lui a insinué sa vocation au diaconat de Montbéliard et, en même temps, on lui a fait connaître les plaintes faites contre lui par l'ancien Verenet et contre sa prédication du 14 janvier dernier, sur quoi il a fait ses très humbles actions de grâces à S. A. S. et répondu aux plaintes, en suite de quoi on lui a remis un acte pour sa légitimation au diaconat.

VIII

Séance du 23 avril 1725 (2).

A été publié le gracieux rescrit de S. A. S. en date à Louisbourg du 7 avril, par lequel elle approuve que le diacre Nardin reste ministre à Blamont et le jeune Méquillet en qualité de diacre.

(1) Extr. du Protoc. des délib. ecclés. Arch. nat., K, 2178.

(2) Id.

IX

Séance du 3 avril 1726 (1).

Sera ordonné à J. N. Vallet des Barres de comparaître mercredi prochain par-devant le conseil, avec l'ancien de Laire.

X

Séance du 10 avril 1726 (2).

J. Nicolas Vallet étant comparu au conseil avec les anciens de l'Église à Laire, on les a entendus séparément, et ensuite il a été défendu audit Vallet de continuer à faire des assemblées, soit de nuit ou de jour, ni en quelque manière que ce soit, dans ce lieu, ni ailleurs.

XI

Séance du 26 mai 1726 (3).

De nouvelles plaintes ont été faites contre J. N. Vallet, qui est à Laire, qu'il continue à tenir des assemblées nocturnes aussi bien que de jour par où l'Église de Tavel se trouve entièrement divisée, ce qui cause un désordre extraordinaire dans cette Église,

(1) Id.

(2) Id.

(3) Extr. du Protoc. des délib. ecclés. Arch., K, 2178.

au mépris du ministre de cette Église. — Conclusion : On fera comparaître au conseil ledit Vallet pour recevoir les censures nécessaires, avec défense de continuer, à peine qu'il sera procédé contre lui suivant qu'il appartient et comme contre un perturbateur de l'Église, en le faisant sortir de Laire et du pays.

XII

Séance du 5 juin 1726 (1).

J. N. Vallet étant comparu en suite d'ordre, il a fortement nié d'avoir tenu aucune assemblée, depuis la défense qui lui en a été faite, puis on lui a réitéré très expressément cette défense, avec ordre à lui de se représenter mercredi prochain, pour lequel temps seront aussi mandés le ministre Tueffert et les maires et anciens de Laire.

XIII

Séance du 22 octobre 1727 (2).

Le diacre Pelletier ayant été accusé d'avoir prêché publiquement des hérésies en chaire, le maître de la commune, Melchior Koch, David Pontois et Jean Meyer comparaitront par-devant les commissaires pour être ouïs sur cette accusation, lesquels feront leur rapport au conseil par écrit.

(1) Extr. du protoc. des délib. ecclés. Arch. nat., K, 2178.

(2) *Ibidem.*

XIV

1° Remontrance du surintendant Blanchot au conseil, touchant le piétisme (1760).

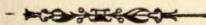
2° Déclaration de J. J. Duvernoy sur le mémoire présenté au conseil de S. A. S. par les sieurs ministres des deux Églises françaises de Montbéliard au sujet des assemblées particulières que lui, J. J. Duvernoy, tient dans sa maison (1746, 20 juillet).

3° Défense des ministres de l'Église française de Montbéliard, opposée à la réplique de J. J. Duvernoy (1).

(1) Arch. nat., K, 2187. Ces trois pièces sont trop longues pour qu'il nous eût été possible de les reproduire ici.

Vu : le doyen,
LICHTENBERGER.

Vu et permis d'imprimer :
Le vice-recteur de l'Académie de Paris,
GRÉARD.



— — 29, 9 v. u. l. ἀναγνόντος Ἀλεξάνδρου.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
PRÉFACE.	1
CHAPITRE I ^{er} . Introduction. — Etat de l'Église dans la principauté de Montbéliard à l'époque de Nardin	3
CHAPITRE II. Jeunesse de Nardin. — Sa famille. — Ses études en Allemagne. — Son entrée dans le ministère. — Sa suspension	12
CHAPITRE III. Caractère de Nardin. — Sa cure d'âmes	29
CHAPITRE IV. La prédication de Nardin.	36
CHAPITRE V. Influence exercée par Nardin dans la principauté	53
CHAPITRE VI. Jugement sur Nardin	57
APPENDICE	62